



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 14

5 avril 1972

LES NOUVELLES RELATIONS DU CANADA AVEC LA CEE

Extraits d'une déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, devant le Comité permanent du Sénat sur les affaires extérieures, le 21 mars:

* * * *

Quel est, premièrement, l'état actuel de nos relations avec les dix pays de la Communauté élargie? Chacun connaît les étroites relations que nous avons tissées avec ces pays au cours des deux guerres mondiales et au sein de l'alliance née à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. La Communauté économique européenne englobe maintenant les deux nations fondatrices du Canada ainsi que plusieurs autres pays dont sont originaires un grand nombre de Canadiens. Les deux langues de travail courantes des nouveaux Européens sont les deux langues officielles du Canada. Je ne prétends pas que ce soit là, en soi, un motif suffisant pour établir de nouvelles relations, mais je crois néanmoins que nous tenons le même langage que les Européens, à bien des égards, et non des moindres.

* * * *

En termes politiques, tout le monde atlantique sera touché par cette nouvelle Europe dynamique qui prend forme sous nos yeux. Il faudra s'adapter au

nouvel équilibre qui va s'instaurer graduellement dans le monde occidental. Les États-Unis, pour leur part, souhaitent depuis longtemps que l'Europe assume elle-même une plus grande partie du fardeau que constitue sa sécurité. Ces deux tendances ont des répercussions cumulatives sur la forme que l'Alliance atlantique, telle que nous la connaissons depuis la fin de la guerre, prendra à l'avenir.

L'unité de l'Europe n'est assurément pas incompatible avec le renforcement des liens de celle-ci avec ses principaux partenaires. Il existe donc, entre les pays occidentaux, des problèmes d'adaptation qu'il faut résoudre non seulement en soi, mais aussi parce que la solidarité de l'Ouest conserve son importance dans une ère où les relations avec l'Europe de l'Est se développent rapidement.

Il est naturel que l'évolution des relations entre les pays occidentaux suscite chez les Canadiens certaines inquiétudes quant à la possibilité de tensions entre l'Europe et les États-Unis. Il existe une interaction entre les relations américano-européennes, nos relations avec les États-Unis et nos relations avec l'Europe. Dans son examen de notre politique étrangère, le Gouvernement a cherché à montrer qu'une politique de diversification de nos relations pousse inévitablement le Canada vers l'Europe. Par contre, comme l'ont démontré la crise monétaire et commerciale de l'an dernier, la rupture des mécanismes régissant les relations entre les États-Unis et l'Europe peut laisser le Canada complètement isolé en Amérique du Nord.

NOS EXPORTATIONS À LA CEE

Du point de vue économique, la nouvelle Europe laisse également entrevoir des répercussions d'une grande portée. Les importations de la Communauté élargie devraient atteindre 130 milliards de dollars d'ici 1980. Le Canada, qui est au quatrième rang des pays exportateurs, après la CEE, les États-Unis et

SOMMAIRE

Les nouvelles relations du Canada avec la CEE	1
Nouvelle revue des Affaires extérieures ..	3
Le coeur au coeur de la santé	3
Mission agricole en URSS	4
Institut de recherches politiques	4
Progrès de l'Aviation canadienne	5

le Japon, doit donc prendre le Marché commun au sérieux. Les Dix forment déjà une unité marchande qui est de beaucoup la plus considérable du monde; l'an dernier, ils ont importé de l'extérieur de la Communauté des marchandises d'une valeur globale de 70 milliards de dollars. De ce montant plus de deux milliards sept cent mille dollars représentaient des marchandises en provenance du Canada. Cela équivalait à 17 p. 100 de nos exportations totales et à environ la moitié de nos exportations en dehors de l'Amérique du Nord; la CEE devenait ainsi de loin notre second grand partenaire commercial.

Et pourtant nous pouvons faire mieux. Nous aurons à faire beaucoup mieux. Depuis 1958, les exportations canadiennes vers la CEE ont considérablement augmenté. Elles n'ont toutefois pas progressé au rythme des importations totales de la CEE en provenance du monde extérieur. Notre participation à ces marchés a diminué. Ce qui est tout aussi important, nos exportations vers la CEE n'ont pas suivi la tendance qui caractérise les importations de la Communauté: prépondérance des produits manufacturés et des produits de transformation par rapport aux matières premières et aux produits de base. C'est là, particulièrement dans les secteurs de technologie intensive, que nous aurons à réaliser la plus grande amélioration.

Il n'a pas été facile d'analyser la raison de nos difficultés en ce qui concerne cette catégorie d'exportations vers la CEE. Il y a eu un problème d'accès pour un certain nombre de produits, dont quelques-uns sont d'un intérêt vital pour le Canada. Mais il ne convient pas d'exagérer ce problème. Dans l'ensemble, les tarifs douaniers communs de la CEE sont bas. En dépit, des politiques de protection adoptées dans le secteur agricole, la Communauté reste un grand importateur de produits de l'agriculture. D'autres nations commerçantes ont remporté des victoires sur le marché de la CEE. Les Américains ont bien réussi à cet égard, avec leurs exportations de produits avancés, mais, évidemment, ils ont eu l'appui de leurs investissements massifs en Europe occidentale. Une grande partie de la difficulté est due probablement à nos structures industrielles et à nos habitudes de commerce. Il est évident que nous ne pouvons guère bien vendre ce que nous ne fabriquons pas, et c'est pour cette raison que nous envisageons notre politique générale à l'égard de la CEE en fonction des politiques que nous cherchons à mettre en oeuvre dans d'autres domaines: énergie, investissements, industrie en général y compris l'industrie secondaire ainsi que la recherche et le développement, et études portant sur des domaines connexes. Le succès que nous obtiendrons dans la pleine mise en valeur de nos ressources pourrait bien se rattacher dans une certaine mesure au succès remporté au même égard par la CEE. Nous devrions nous intéresser davantage à ce marché en expansion,

mais difficile, en suivant le rythme de son développement et en agissant comme nous le faisons par exemple dans le cas du marché américain.

* * * *

Ces dernières années, nous avons fait de grands efforts pour développer des relations économiques plus étroites dans le domaine des produits de technique avancée. Nous avons envoyé des missions technologiques et des missions commerciales en Europe. Nous avons obtenu quelques bons résultats, mais je crois que nous allons maintenant en obtenir de meilleurs. J'ignore si les Européens ont eu dans le passé la volonté politique de faire l'effort nécessaire. Ils peuvent avoir éprouvé des doutes sur la mesure d'indépendance véritable des intérêts canadiens et sur notre désir de collaborer dans l'avenir. Je doute que jusqu'à ces derniers temps nous ayons exprimé ce désir assez clairement aux Européens pour les détourner de leur souci de consolidation intérieure. M. Pepin et moi-même avons souligné cette intention lors de nos visites dans les capitales d'Europe au cours des dix-huit derniers mois.

UN AJUSTEMENT NÉCESSAIRE

Il va sans dire que nous leur signalerons la question de nos intérêts en matière d'exportation, intérêts qui ont souffert de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE: plus de 40 p. 100 de nos exportations de 1971 vers le Royaume-Uni, qui s'élèvent à plus d'un milliard trois cents millions de dollars, pourraient se heurter à des difficultés d'accès. Il y a encore d'autres questions. Je ne vais pas les exposer maintenant puisque vous les connaissez, mais je puis vous assurer qu'elles seront défendues. Il appartenait à la Grande-Bretagne de décider de son adhésion à la CEE. Bien que nous souhaitions le succès de la CEE, les parties à l'élargissement doivent reconnaître que la charge de l'adaptation réservée au Canada est plus lourde que celle que doit assumer n'importe quel autre pays extérieur à la CEE élargie. Si les politiques de la CEE prenaient un tournant protectionniste, notre commerce pourrait en souffrir sérieusement. Nous avons donc été heureux de noter la récente déclaration d'intention rendue publique par les États-Unis et la CEE, qui s'y engagent à entamer de vastes négociations commerciales multilatérales d'ici environ un an. Si un nouvel équilibre se révèle nécessaire, nous désirons qu'il se situe à un plus haut niveau d'échanges, non à un niveau inférieur.

Nous comptons donc discuter avec les Européens non seulement la protection de nos intérêts actuels, mais également notre collaboration avec eux pour l'avancement de nos intérêts communs. De part et d'autre, nous tirerons parti des politiques d'ouverture sur l'extérieur et des tendances à la libéralisation du commerce mondial, car nos parts respectives en ce domaine sont considérables. Des relations plus

NOUVELLE REVUE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Affaires Extérieures, le bulletin mensuel du ministère des Affaires extérieures du Canada, a été remplacé à la fin de février par une revue bimestrielle intitulée *Perspectives internationales*.

Cette nouvelle revue, publiée en anglais et en français, ne diffère pas seulement par sa présentation du bulletin qui l'a précédée. Dans l'avant-propos qu'il a rédigé pour le premier numéro, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, écrit que chaque numéro contiendra, outre les articles de fond destinés à l'information, des textes de personnes de l'extérieur du ministère, qui exprimeront leurs opinions personnelles sur le rôle du Canada dans les affaires mondiales.

"Les lecteurs sont invités à soumettre leurs commentaires et leurs critiques", déclare M. Sharp; j'espère qu'en publiant une sélection de temps en temps, la revue leur offrira un éventail d'opinions aussi large que possible." M. Sharp espère que la nouvelle revue pourra "combiner...l'expression d'opinions officielles et indépendantes avec les commentaires et critiques d'un public intéressé, comparant et mettant en opposition les vues des praticiens et des théoriciens des affaires internationales". Cela constitue, selon ses propres paroles, "un défi".

Les co-rédacteurs de *Perspectives internationales* sont Messieurs Murray Goldblatt, anciennement chef du bureau d'Ottawa du *Globe and Mail* de Toronto et Pierre Ducharme, un agent du ministère.

Ils sont assistés d'un comité éditorial dont le président est M. L.A.D. Stephens, directeur-général du Bureau des Affaires publiques du ministère.

Le premier numéro compte 40 pages et traite de l'entrée de la Chine aux Nations Unies; de la politique étrangère chinoise, sous la plume de M. William G. Saywell, chef du Département des études sur l'Asie de l'Est à l'Université de Toronto; du dernier accord monétaire international; des expériences nucléaires, des relations canado-soviétiques; de l'Agence de coopération culturelle et technique, sous la signature de M. Louis Sabourin, directeur de l'Institut de coopération internationale de l'Université d'Ottawa; du Bengale occidental et de la Conférence de Stockholm sur le milieu humain.

Le tarif des abonnements est le suivant: Canada, États-Unis et Mexique, \$3 l'an; autres pays, \$4, le numéro au Canada, \$0.75; autres pays \$1. Les chèques libellés au nom du Receveur général du Canada doivent être expédiés à Information Canada, 171, rue Slater, Ottawa K1A 0S9, Canada.

LE COEUR AU COEUR DE LA SANTÉ

Les Postes canadiennes ont publié les détails artistiques de leur timbre de 8 cents sur les affections cardiaques qui sera émis le 7 avril, Journée mondiale de la santé.

Le timbre a été dessiné par Joyce Wieland, de

Toronto (Ontario). Il illustre un coeur, symbole qui répond bien au thème de la Journée mondiale de la santé de cette année: "Le coeur au coeur de la santé". Le timbre est de couleur rouge et mesure 40 mm sur 24 mm. La *British American Bank Note Company* d'Ottawa en a imprimé vingt-six millions d'exemplaires.



JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

La Journée mondiale de la santé est parrainée par l'Organisation mondiale de la santé, une des treize organisations intergouvernementales rattachées aux Nations Unies. Cette année, la Journée mondiale de la santé est consacrée à la prévention et au traitement des maladies cardio-vasculaires. Elle vise à sensibiliser le grand public aux problèmes des maladies cardio-vasculaires, à promouvoir de nouvelles méthodes pour solutionner ces problèmes et à renforcer la collaboration internationale en ce domaine.

Le Canada a contribué de façon significative à la recherche et au traitement des affections cardiaques. En 1956, on créa la Fondation canadienne des maladies du coeur afin de coordonner le travail des organisations et des particuliers qui cherchent à réduire les souffrances et les décès causés par les affections cardiaques. La Fondation est dirigée par des administrateurs bénévoles, y compris certains membres de la Société canadienne de cardiologie, sa contre-partie de la profession médicale.

On peut retenir cinq des découvertes canadiennes qui sont reconnues internationalement. Il y a les cardiostimulateurs, expérimentés pour la première fois en 1948. Grâce à eux, des milliers de personnes partout dans le monde peuvent maintenant mener une activité normale. Le procédé des greffes artérielles, crée en 1950, a été mis au point pour soulager des douleurs cardiaques très vives, connues sous le nom d'angine de poitrine. Le procédé de remplacement des valvules cardiaques défectueuses par d'autres valvules humaines, qu'on avait déjà expérimenté en 1938, a été repris au cours des cinq dernières années.

En créant des unités de soins coronariens dans les hôpitaux, le Canada a réalisé des progrès importants dans la lutte contre les maladies cardiaques. Le taux de mortalité des patients admis à l'hôpital par suite d'une crise cardiaque peut être réduit de 30 pour cent si l'on dispose d'une unité de soins

coronariens. Conçues et expérimentées pour la première fois en 1962, les unités de soins coronariens ont été établies dans des milliers d'hôpitaux à travers le monde. Elle visent principalement à mettre à la disposition du malade un personnel spécialement formé en cas de modification intempestive du rythme cardiaque.

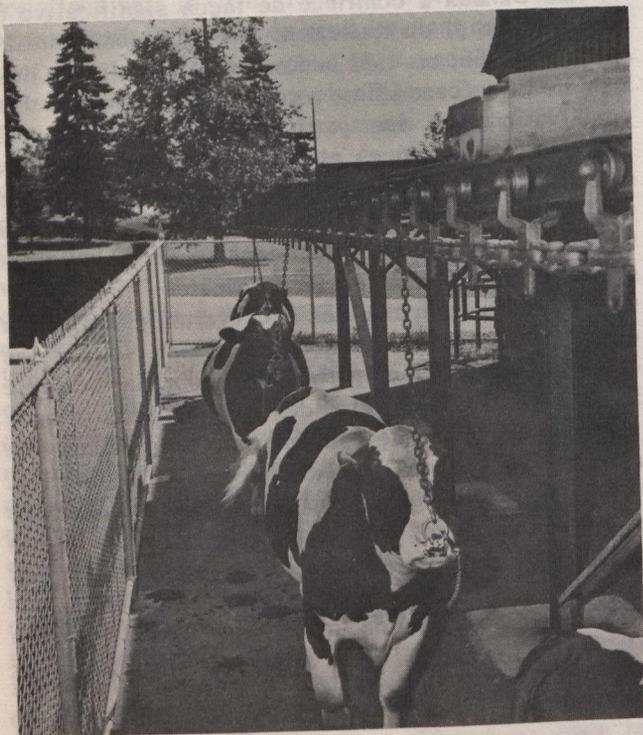
Enfin, vers 1969, on a mis au point la technique utilisée pour la reposition anatomique des gros vaisseaux sanguins du cœur des "bébés bleus", qui présentent une des principales anomalies cardiaques.

Ces réussites des chercheurs ont sauvé des milliers de vie au Canada et, si on les ajoute aux résultats des recherches faites dans d'autres pays, on constate que la recherche sur les maladies du cœur est l'une des plus fructueuses des annales de la médecine.

MISSION AGRICOLE EN URSS

Une récente visite faite en URSS par une mission canadienne a peut-être ouvert la porte à un accroissement des exportations de bétail, de produits agricoles et de matériel vers ce pays.

Sous la présidence de M. Rolland Poirier, sous-ministre adjoint du ministère fédéral de l'Agriculture, cette mission agricole de douze membres a visité en deux semaines plusieurs des principaux centres soviétiques. Les membres de la mission appartenaient



Ces taureaux canadiens de race Holstein que l'on voit ici sur la piste d'entraînement de la Ferme expérimentale centrale d'Agriculture du Canada à Ottawa, pourraient constituer dans l'avenir un nouveau facteur canadien d'exportation vers l'Union Soviétique.

au ministère de l'Agriculture, à celui de l'Industrie et du Commerce, et au secteur agricole.

Selon M. Poirier, les échanges de vues avec les responsables agricoles soviétiques pourraient conduire à un accroissement de nos exportations de bovins et de sperme de bovin. Sur le plan des races, la Holstein semble avoir soulevé un intérêt particulier pour le lait et la Hereford pour la viande.

Les spécialistes russes en génétique animale ont également déclaré qu'ils verraient favorablement l'institution d'un mode d'échange de souches avec le Canada. Leur intérêt s'est porté en particulier sur la Holstein canadienne, la Shorthorn et la Hereford en ce qui concerne les bovins, et sur la Landrace en ce qui a trait aux porcs.

INSTITUT DE RECHERCHES POLITIQUES

Le premier ministre vient d'annoncer que sept Canadiens éminents ont accepté de faire partie du conseil d'administration provisoire du futur Institut de recherches politiques.

Conformément aux propositions faites dans une étude de M. Donald S. Ritchie, vice-président de *Imperial Oil Limited* et ancien directeur général de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement (Commission Glassco), l'Institut sera une société privée sans but lucratif. Il "aura pour mission d'effectuer des recherches et des analyses destinées à améliorer les éléments d'information à la base des options et décisions politiques des Canadiens et de leurs dirigeants."

ADMINISTRATEURS

Les administrateurs provisoires, qui demanderont que l'Institut soit constitué en société en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, sont: M. Ritchie, M. J.V. Clyne, de Vancouver, président du conseil d'administration de *MacMillan Bloedel Limited*; M. Louis-A. Desrochers, d'Edmonton, recteur de l'Université d'Alberta; M. John P. Robarts, de London, avocat et ex-premier ministre de l'Ontario; Mme Jeanne Sauvé, de Montréal, bien connue dans le monde des lettres, de la radio et de la télévision; M. Louis-H. Lorrain, de Montréal, directeur canadien de la Fraternité internationale de l'industrie des pâtes et papiers, et le très révérend Joseph N. MacNeil, évêque de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et membre du Conseil économique des provinces de l'Atlantique.

On prévoit qu'un certain nombre d'autres administrateurs seront nommés une fois l'Institut créé.

Le premier ministre a déclaré que le Gouvernement fédéral accordera à l'Institut une première subvention de 950,000 dollars et qu'il lui versera ensuite des crédits en proportion égale des revenus qu'il obtiendra d'autres sources, jusqu'à concurrence de dix millions de dollars pour les sept premières années.

Le Gouvernement a d'abord proposé la création de cet institut à l'occasion de son premier Discours

du Trône, en septembre 1968. Il exprimait ainsi son désir de créer un organisme chargé de faire des recherches et d'étudier toutes sortes de questions de politique gouvernementale à long terme. Pour aider le Gouvernement à explorer ce projet, on demanda à M. Ritchie de faire une étude sur la possibilité de créer un tel institut. Le rapport de M. Ritchie a été publié le 11 août 1971, date à laquelle le premier ministre annonçait que le Gouvernement acceptait, en principe, la plupart de ses recommandations.

Le rapport confirmait la nécessité d'un institut destiné à "faire mieux comprendre aux Canadiens et à leur Gouvernement les problèmes économiques, sociaux et politiques sur les plans tant national qu'international". Tenant compte du travail accompli par certaines institutions qui font des recherches sur des questions de politique bien déterminées, il concluait cependant que "les ressources dont on dispose au Canada ne correspondent aux exigences de l'avenir ni quantitativement ni qualitativement."

FAUSSE NOTE ET VRAIE GRIMACE



L'expression de Paul Zafer est éloquent au moment où il joue une note fautive en exécutant l'arrangement pour violon du Menuet en sol de Beethoven. Paul étudie à l'école de musique St. Christopher House de Toronto, qui a récemment présenté un récital à la bibliothèque Charles R. Sanderson.

PROGRÈS DE L'AVIATION CANADIENNE

Le 23 février 1909, John McCurdy pilotait le seul aéronef en existence au Canada pour un vol d'une durée de 0.011 heure (800 verges à environ 40 milles à l'heure) à des altitudes variant de dix à trente pieds. En 1969 on comptait 1.3 milliard d'heures de vol effectuées par 5,318 aéronefs immatriculés au Canada et en 1970, le double de 1960, soit 2.6 milliards d'heures de vol effectuées par 11,315 aéronefs canadiens. Le ministère des Transports prévoit que ce nombre doublera une fois de plus d'ici 1980 alors que le parc aérien civil du Canada, qui avait totalisé 2.4 milliards d'heures de vol en 1970, enregistra fort probablement 4.5 milliards d'heures. Le *Silver Dart* de McCurdy avait été construit aux États-Unis mais une grande partie des travaux de recherche et de mise au point avaient été effectués par une association canadienne, l'*Aerial Experiment Association*, que dirigeait Alexander Graham Bell; en outre, Mme Bell avait investi 35,000 dollars dans l'entreprise. (Le premier vol a été effectué près de la maison d'été des Bell à Baddeck, dans l'île du Cap-Breton.) En 1959, le Canada était devenu l'un des sept principaux producteurs mondiaux d'aéronefs et de pièces; cette année-là, 78 fabricants canadiens ont vendu des aéronefs et des pièces d'une valeur totale de 372.5 millions de dollars, dont 25 millions en exportations, et ils ont versé 142.5 millions de dollars à 28,516 employés. Ces chiffres sont toutefois peu de choses à comparer avec ceux de 1969: 96 entreprises canadiennes ont alors vendu 649.5 millions de dollars d'aéronefs et de pièces, dont 324.5 millions en exportations et ont versé 273.5 millions de dollars à leurs 34,174 employés. Trois passagers payants et leurs bagages dépassaient de beaucoup la capacité du moteur de 50 chevaux du *Silver Dart*; mais en 1960, les transporteurs aériens canadiens ont enregistré des recettes d'exploitation brutes de 243 millions de dollars et en 1969, 721 millions.

Le nouveau bulletin de Statistique Canada, *Aviation in Canada, 1971*, souligne le progrès de l'aviation canadienne depuis le premier vol effectué en 1909. Il parle d'hommes comme Wallace Rupert Trunbull qui, en 1925, grâce à une subvention de 1,500 dollars du Conseil national de recherches, a tellement amélioré l'hélice à pas variable qu'en 1943 le gouvernement américain a ordonné à Curtiss-Wright (le fabricant autorisé) de cesser temporairement les versements de redevance à cause de l'assèchement des capitaux. Le bulletin explique aussi comment le défi posé par la géographie tourmentée du Canada a obligé notre aviation à mettre au point une technologie et à acquérir une expérience qui ont placé le Canada parmi les plus grands experts dans le domaine des avions à décollage et à atterrissage courts (ADAC); d'un autre côté, on y expose le rôle primordial joué par l'aviation en ce qui concerne l'accès aux richesses du Grand Nord. Le bulletin fournit à l'histoire une abondance de statistiques,

de graphiques et de tableaux destinés à fournir une source de référence et de renseignements généraux sur presque tous les aspects de l'industrie aéronautique, depuis le vol plané, les ballons et la sécurité aérienne, jusqu'aux caractéristiques de fonctionnement des divers aéronefs, en passant par les statistiques des finances des fabricants et des transporteurs, les mouvements d'aéronefs et le trafic passagers et marchandises. Le dernier chapitre fournit les meilleures prévisions détaillées possibles pour 1990.

LES NOUVELLES RELATIONS DU CANADA AVEC LA CEE

(Suite de la page 2)

étroites seront à notre commun avantage et le resserrement des liens sur le plan industriel serait souhaitable.

Tout compte fait, évidemment, les possibilités d'établir des liens plus étroits sur le plan industriel seront seulement ce que les intérêts et les aptitudes respectives de l'industrie canadienne et européenne voudront bien qu'elles soient. Il nous serait impossible de faire valoir des intérêts artificiels. J'ai toutefois la conviction qu'une étude plus approfondie des possibilités révélera l'existence de questions d'un vaste intérêt à explorer, pourvu que la volonté politique le permette. Je crois que cela est maintenant plus manifeste des deux côtés.

Permettez-moi d'insister sur le fait que rien de ce que j'ai dit ne doit s'interpréter comme étant "anti-américain". Rien de ce que j'ai dit n'a pour but de suggérer qu'il faille réévaluer nos relations avec les États-Unis dans la perspective de relations économiques plus étroites avec l'Europe. En fait, c'est en raison même de nos relations économiques particulièrement étroites avec les États-Unis que nous devons résolument explorer les possibilités qu'offrent d'autres domaines que nous avons pu sous-estimer. Il en a toujours été ainsi, mais il est encore plus nécessaire de le faire en Europe maintenant que la Grande-Bretagne a adhéré à la CEE.

RELATIONS AVEC L'EUROPE

Jamais encore a-t-on soulevé autant de questions quant aux relations du Canada avec l'Europe. Jusqu'à maintenant, l'Europe était trop préoccupée par sa propre réorganisation pour accorder beaucoup d'attention à la façon dont elle allait régler ses relations avec le reste du monde. Cette situation se modifie,

ce qui nous offre l'occasion d'améliorer nos relations. L'Europe devra dorénavant consacrer plus d'attention à la décision de savoir comment elle entend maintenir les liens qui l'unissent aux autres, et surtout à ses alliés les plus proches et les plus importants, le Canada et les États-Unis.

Je crois qu'il est dans l'intérêt de l'Europe que le Canada demeure indépendant, prospère et uni. Les Européens devraient en être convaincus. Et je crois qu'ils l'ont reconnu plus nettement au cours des derniers mois que jamais auparavant. En raison de leurs propres préoccupations, de la distance, en raison peut-être de ce que nous ne nous sommes pas expliqués suffisamment, — les raisons sont nombreuses —, ils avaient auparavant tendance à prendre pour acquis que leur façon de concevoir leurs relations avec les États-Unis valait, à peu de choses près, pour le Canada. Le Gouvernement s'est employé à modifier cette attitude et y a partiellement réussi. Il vaut la peine de souligner qu'à l'ordre du jour du prochain sommet européen figurera la question des relations de la Communauté européenne avec ses principaux partenaires économiques y compris, à n'en pas douter, le Canada.

Quant à nous, nous devrions adopter une attitude aussi ouverte que possible face aux nouveaux modes de collaboration multilatérale que les Européens tentent d'instaurer entre eux. Nous devons veiller sur nos intérêts et nous n'y manquerons pas. Cependant, leur succès est aussi le nôtre. Tant par des échanges bilatéraux avec les capitales européennes que par des relations multilatérales avec les institutions de la Communauté elle-même, nous désirons poursuivre les dialogues multiples que nous avons déjà entamés.

Nous devons consentir une grande somme de travail avant de pouvoir établir avec l'Europe nouvelle le genre de relations qui conviennent à nos intérêts. C'est pourquoi je sollicite toutes les contributions possibles au dialogue, y compris celles de votre Comité. Le Gouvernement a également hâte d'accueillir bientôt M. Dahrendorf, Commissaire de la Communauté aux Affaires étrangères. Nous discuterons avec lui bon nombre des sujets que je viens d'aborder. Avec la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Norvège et le Danemark, la CEE constitue une puissance économique en devenir dont le pouvoir et la vaste influence politique sont considérables. L'enjeu du Canada dans la Communauté est immense, mais il a également beaucoup en commun avec elle. J'ai tout lieu de croire au développement tant de notre enjeu que de nos intérêts communs.

* * * *